



**DGA Ressources**

Direction des Finances

DF - Pôle Contrôle de gestion

Affaire suivie par : Lorraine DE PINSUN  
Poste: 0139077012

**2018-CP-6544**

**RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du vendredi 21 septembre 2018**

**POLITIQUE B07 RSA ET INSERTION**

**AVENANT À LA CONVENTION 201604216 RELATIVE AU PROJET «  
ASSISTANCE TECHNIQUE » DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN (AXE 4)**

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente la passation d'un avenant n°1 à la convention relative au projet « Assistance technique », porté par la mission Europe du Conseil départemental

Le département des Yvelines, en tant qu'organisme intermédiaire de l'axe 3 du Programme Opérationnel National du Fonds Social Européen (FSE) 2014-2020 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale », pilote et gère la programmation des crédits FSE sur la période 2015-2017.

A ce titre, le Conseil départemental est bénéficiaire d'une subvention FSE positionnée sur l'axe 4 « Assistance technique » pour assurer ses missions d'organisme intermédiaire.

Le présent rapport a pour objet de vous proposer la passation d'un avenant n°1 à la convention 201604216 relative au projet « Assistance technique », porté par la mission Europe du Conseil départemental. La Commission Permanente du 24/03/2017 a validé l'attribution d'une subvention FSE pour ce projet à hauteur de 204 322 €.

En date du 25 mai 2018, une demande d'avenant a été effectuée à partir de Ma Démarche FSE pour acter de la suppression de l'action 2 « Communication et valorisation ».

Cet avenant est sans incidence sur le montant de la subvention FSE attribuée à hauteur de 204 322,00 €.

